

Première publication

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:
**Fondation de prévoyance en faveur du personnel
horaire de Coop Genève, en liquidation, Genève**
- 2. Décision de dissolution par: Autorité de surveillance des
fondations, Genève
- 3. Date de la décision: 17.08.2005
- 4. Echéance de préavis des créances: **14.07.2006**
- 5. Adresse pour la déclaration des créances:
Dominique Follonier, Hewitt Associates SA, avenue
Edouard-Dubois 20, 2000 Neuchâtel
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- 7. Remarques: Décision de dissolution par: Autorité de sur-
veillance des fondations et des institutions de prévoyance de
la République et Canton de Genève. Un plan de répartition
sera adopté par la Fondation, plan dont le contenu sera
communiqué personnellement aux ayants droit.

PRASA Hewitt SA
2000 Neuchâtel

(03433888)